

Le 24 SEP. 2021

Une séance publique du Conseil Municipal aura lieu le :

Vendredi 01 octobre 2021

à 16h00

**à l'Hôtel de Ville
Salons de l'Hôtel de Ville**

*

* *

ORDRE DU JOUR

I. - QUESTIONS PROPOSEES AVEC DEBAT

EDUCATION ET SPORT

- 1 - Construction de l'équipement associatif et sportif Saint Jean

AFFAIRES CULTURELLES-ANIMATION-JEUNESSE

- 2 - Participation au fonds de soutien au GIP Cafés Cultures

AFFAIRES ECONOMIQUES ET SOCIALES

- 3 - Plan d'actions pour l'Egalité des Droits et la non-discrimination, vers une ville inclusive

ADMINISTRATION GENERALE

- 4 - Ouverture des données publiques

II. - DESIGNATIONS

- 5 - Désignation d'un représentant de la Ville de Clermont-Ferrand au GIP Cafés Cultures
- 6 - Désignation d'un représentant de la Ville de Clermont-Ferrand à Clermont Auvergne Opéra
- 7 - Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal
- 8 - Installation des commissions municipales

III. - QUESTIONS PROPOSEES SANS DEBAT

EDUCATION ET SPORT

- 9 - Convention entre la Ville de Clermont-Ferrand et le CASI (Comité des activités sociales interentreprises des Cheminots Auvergne-Nivernais) : fourniture de repas
- 10 - Candidature de la Ville de Clermont-Ferrand à la labellisation cité éducative pour le territoire Saint Jacques nord
- 11 - Labellisation cité éducative La Gauthière Les Vergnes
- 12 - Mise en place d'une convention cadre avec l'INSPE et le laboratoire ACTE
- 13 - Bourses aux athlètes de haut niveau
- 14 - Subventions dans le cadre du soutien au développement des clubs sportifs amateurs
- 15 - Subventions exceptionnelles à des associations sportives

AFFAIRES CULTURELLES-ANIMATION-JEUNESSE

- 16 - Appel à projet 2021 en faveur de la protection, de la mise en valeur et de la transmission du patrimoine local / Attribution de subvention à l'association Compagnie Portée de Paroles
- 17 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Jazz(s) Rhône-Alpes Auvergne à l'occasion du Forum Jazz à Clermont-Ferrand
- 18 - Attribution de subventions exceptionnelles à des associations culturelles
- 19 - Candidature à l'Appel à projet régional pour développer une Micro-Folie
- 20 - Convention de partenariat pour un projet de recherche-action-collaborative entre Mille Formes et l'association CRI
- 21 - Associations oeuvrant dans le domaine de l'enfance - Demande de subventions exceptionnelles
- 22 - Subventions aux associations oeuvrant dans le domaine de la petite enfance
- 23 - Subventions exceptionnelles à des associations étudiantes

AFFAIRES ECONOMIQUES ET SOCIALES

- 24 - Attribution de subventions de fonctionnement aux associations d'anciens combattants
- 25 - Convention de partenariat Ville-CCI-Fédération Clermont-Commerce 2021
- 26 - Financement de l'association Queer Uni.e.s Engagé.e.s et Révolté.e.s (Q.U.E.E.R) - Marche des Fiertés
- 27 - Attribution d'une subvention au CREFAD Auvergne (Centre de Recherche d'Etude de Formation à l'Animation et au Développement)
- 28 - Maison de santé de Champratel agrandissement pour l'installation de quatre cabinets médicaux
- 29 - Participation de la Ville de Clermont-Ferrand au programme de recherche-action "nouvelles mesures"
- 30 - Portage et dépôt de la candidature territoire zéro chômeur longue durée
- 31 - Soutien à la vie associative - subventions de fonctionnement

- 32 - Soutien à la vie associative - subventions exceptionnelles
- 33 - Subventions de fonctionnement aux associations travaillant dans le domaine social
- 34 - Subventions exceptionnelles aux associations travaillant dans le domaine social
- 35 - Subventions de fonctionnement aux comités de quartier et à diverses associations de locataires
- 36 - Subventions exceptionnelles aux comités de quartier

INTERCOMMUNALITE

- 37 - Adhésion au Plan Intercommunal de Sauvegarde
- 38 - Fonds de concours du programme de fusion et modernisation du système d'information mutualisé - Convention de financement 2021

FINANCES

- 39 - Convention de mise à disposition de service avec la Métropole régularisations 2020
- 40 - Convention de mise à disposition de service avec la Métropole prévisions 2021
- 41 - Mise à disposition de service à la Ville de Clermont Ferrand pour la maintenance électromécanique des fontaines : régularisations 2020 et prévisions 2021
- 42 - Mise à disposition du pôle accueil gestion administrative et technique unité entretien locaux du conservatoire Emmanuel Chabrier au profit du centre Camille Claudel de la Ville de Clermont Ferrand : régularisations 2020 et prévisions 2021
- 43 - Mise à disposition du service de contrôle des eaux de la direction du cycle de l'eau de Clermont Auvergne Métropole au profit de la Ville de Clermont Ferrand - Régularisations 2020 et Prévisions 2021
- 44 - Mise à disposition du service de médecine de prévention de la Ville de Clermont-Ferrand auprès du CCAS, Clermont Auvergne Métropole et l'Ecole Supérieure d'Art de Clermont Métropole : régularisations 2020 et prévisions 2021
- 45 - Rapport annuel 2020 des administrateurs de la société publique locale Clermont Auvergne
- 46 - Rapport annuel 2020 des administrateurs de la société publique locale Clermont Auvergne Tourisme
- 47 - Demandes de garanties d'emprunt
- 48 - Réitération de garantie d'emprunt
- 49 - Tarifs applicables pour les spectacles de la Cour des Trois Coquins

ACTION FONCIERE

- 50 - Acquisition par substitution propriété 2 rue Louise Michel

MARCHES PUBLICS

- 51 - Information du conseil municipal sur les décisions prises en matière de marchés publics

ENVIRONNEMENT

- 52 - Convention de récupération des cartouches d'encre usagées avec la ligue contre le cancer

PERSONNEL-MOYENS DES SERVICES

- 53 - Attribution de mandats spéciaux aux élu(es) dans le cadre de leurs déplacements à l'étranger - Isabelle LAVEST - GUIMARAES (PORTUGAL)
- 54 - Précision du régime des astreintes pour les cadres de la ville

ACTIONS INTERNATIONALES

- 55 - Subventions exceptionnelles aux projets internationaux

IV. - QUESTIONS DIVERSES

V. - VŒU(X)

VI. - HUIS CLOS

- 56 - Bourses mobilité internationale 2021

En application des dispositions relatives aux mesures barrières et règles de distanciation, le nombre de personnes pouvant assister à cette séance est limité à 20. Elle sera retransmise selon les modalités habituelles sur internet.

Le Maire,



Olivier BIANCHI